

# Les fermes collectives, forme émergente d'exploitations agricoles ?

30 novembre 2023

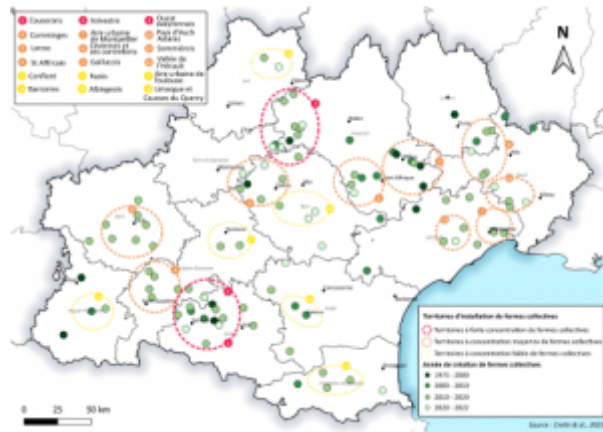
Avec la recrudescence des installations néo-paysannes (voir [un précédent billet](#)), les fermes collectives semblent se multiplier depuis une dizaine d'années. Deux articles cherchent à caractériser ces exploitations [très médiatisées](#), mais aux contours flous.

Dans *Economie rurale*, L. Cretin, L. Laurens (université Montpellier 3) et P. Scheromm (Inrae) font une [revue de la littérature](#), portant sur la France entière. Selon eux, « aucune donnée statistique ne permet d'appréhender leur nombre et leur localisation ». Ils en retiennent une définition minimale : des collectifs d'au moins trois membres, ayant des liens extrafamiliaux, avec une activité agricole prépondérante. A cela, s'ajoutent des critères de trajectoire (installation hors cadre familial, souvent après des études supérieures en agronomie) et d'objectifs (volonté de changer la société, le rapport au travail ou à la propriété). Les activités sont mutualisées, les modes d'organisation valorisent la polyvalence. Enfin, les auteurs soulignent une forte proximité avec les réseaux de l'agriculture paysanne (Terre de Liens, Civam, etc.).

Au regard de la [typologie des exploitations agricoles](#) proposée par B. Hervieu et F. Purseigle, elles ont certains traits de l'agriculture familiale (imbrication des dimensions domestiques et productives), mais il s'agit alors d'une famille recomposée puisque « les groupes qui les portent se constituent avant tout sur une base affinitaire ». Elles se rapprochent aussi de [l'agriculture de firme](#) par des montages juridiques sophistiqués, favorables au *turn-over* des participants, et elles visent plutôt à maximiser des bénéfices « d'ordre éthique et social ». Enfin elles ont en commun, avec l'agriculture de subsistance, de valoriser l'autonomie et la restriction des besoins. Cette vague d'installations s'inscrit aussi dans la filiation d'expériences anciennes (communautés de [l'après-Mai 68](#)), ce qui relativise sa nouveauté.

Ces fermes collectives semblent surtout présentes en Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie. Dans cette région, la même équipe, complétée par S. Vonthron (Inrae), dénombre dans [Géocarrefour](#) 105 fermes collectives, (voir illustration). L'article teste ensuite le degré d'influence de neuf facteurs explicatifs des choix d'implantation : prix et disponibilité du foncier, attractivité du paysage, proximité des villes, présence des néoruraux, etc. Tous jouent un rôle, selon des combinaisons variables.

**Année de création de fermes collectives d'Occitanie, et territoires d'installation**



Source : *Géocarrefour*

Par ailleurs, signalons [une conférence](#) de D. Laurant (Inrae), à propos de l'accompagnement de ces fermes vers une meilleure intégration de leurs différents ateliers.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Sources : [Economie rurale](#) et [Géocarrefour](#)